


54 % des jeunes ont déjà FUMÉ LA CHICHA

 C'est le produit du tabac le plus populaire auprès des 17-18 ans, malgré sa toxicité

► Beaucoup de jeunes fument la chicha et ne connaissent pas les effets négatifs de ce produit pour la santé, c'est le constat établi par le Fares (Fond des affections respiratoires).

Selon l'organisation, 54 % des jeunes âgés de 17 à 18 ans ont déjà fumé la chicha, ce qui fait de ce produit du tabac le plus populaire auprès des jeunes, devant la cigarette (50 % des jeunes de 17 à 18 ans), le cannabis (30 %), le tabac à rouler (27 %) et les cigares (22 %).

Ce produit est pourtant largement décrié notamment par l'Organisation mondiale de la santé qui considère que la chicha "constitue un risque sanitaire sérieux" et qu'elle "peut constituer une porte d'entrée dans le tabagisme pour un certain nombre de personnes, particulièrement des jeunes qui sans cela n'auraient jamais commencé à fumer".

MAIS QU'Y A-T-IL donc de si toxique dans ce produit ? À peu près tous ses composants ! La chicha est une pipe à eau qui permet

de fumer du tabac chauffé au charbon de bois. La pipe est généralement chargée avec une substance appelée tabamel qui contient 30 % de tabac et 70 % de mélasse,

associée à différents goûts fruités et sucrés. La fumée de chicha contient également du goudron, qui est produit par la combustion du tabac, de la nicotine, du monoxyde de carbone et d'autres substances toxiques comme l'arsenic et le plomb. Autant de substances hautement toxiques pour l'organisme.

"La fumée de chicha contient des substances dont les méfaits sont connus. Elle est à l'origine de différents types de cancer, des maladies respiratoires et cardiovasculaires. Les consommateurs s'exposent également à des risques infectieux, en cas de passage du même embout d'un consommateur à l'autre. Fumer une

chicha équivaut à fumer deux paquets de cigarettes. La plupart des goudrons produits par la combustion du tabamel et du charbon traversent l'eau et atteignent les voies respiratoires, en provoquant irritation et toux. Ils contiennent également des substances chimiques cancérigènes. Le CO en se fixant sur l'hémoglobine, prend la place d'une partie de l'oxygène, ce qui augmente les risques de maladies cardiovasculaires. Lors d'une séance de chicha, la concentration de CO peut également provoquer des maux de tête et des vertiges. N'oublions pas aussi les dangers du tabagisme passif pour les non fumeurs qui sont exposés à la fumée que la chicha dégage", met en garde le Fares.

Ma. Be.

LANCEMENT DU PREMIER PLAN WALLON SANS TABAC

 La ministre de la Santé, Alda Greoli, souhaite des supermarchés sans tabac

► "En Belgique, 40 personnes meurent tous les jours des suites du tabagisme." Ces chiffres émanent d'une conférence de presse tenue ce mardi, à Namur.

La ministre wallonne de la Santé, Alda Greoli, a présenté le premier plan wallon anti-tabac 2018-2030. En collaboration avec différents professionnels du secteur de la santé, elle a développé "une approche globale du tabagisme, depuis la promotion de lieux de vie sans tabac jusqu'à la prise

en charge des fumeurs". L'offre de services aux Wallons sera élargie, tout comme la mobilisation des professionnels au travers de formations, d'ateliers, d'accompagnement à la mise à projet... Des interventions de proximité, en vue de réduire les inégalités sociales de santé, seront menées.

ALDA GREOLI SOUHAITE, entre autres, pousser les acteurs de la grande distribution à prendre leurs responsabilités. Elle les enjoint de retirer les produits

tabagiques de leurs rayons.

"Si nous ne changeons pas nos attitudes et comportements face au tabac, fumer restera un comportement normal pour nos enfants. Aujourd'hui, le tabac est disponible dans tous les grands magasins !", déclare-t-elle. "Or l'abondance et la proximité des lieux de vente de tabac ont une influence sur la consommation. Je demande aux différents acteurs de réfléchir, dans le cadre de leur responsabilité sociétale, au retrait de la vente de cigaret-

tes dans les grandes surfaces : cela contribuerait à dénormaliser le tabac et à soutenir les actions de prévention de la Wallonie.”

Les pays voisins sont cités en exemple : France, Italie, Espagne, Portugal, Grèce, Autriche...

LE CAS DE KRUIDVAT, qui refuse la vente de tabac, est égale-

ment évoqué. “C’est exemplaire car je suis consciente que cette démarche de renoncement à la vente de tabac a un coût pour le

secteur, même si cela n’est rien au regard du coût collectif de la cigarette”, précise-t-elle. “En Wallonie, j’encourage donc le

secteur à prendre cette initiative dès maintenant. J’invite le gou-

vernement fédéral à mener cette réflexion de manière plus coercitive si le secteur ne s’en saisissait pas spontanément.”

822.000 euros annuels sont dégagés “pour l’ensemble des actions du plan”.

Laura Cerrada-Crespo